

## Montmartre, une affaire à classer ?

Voici quelques mois, la mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement faisait savoir qu'elle envisageait de solliciter l'inscription du site de Montmartre au patrimoine de l'Unesco, et souhaitait associer les habitants à l'élaboration de cette candidature.

L'idée est séduisante, et l'intention bonne, certainement. Mais dès les débuts, dès la fête de lancement de cette initiative à la villa Radet, le 18 septembre 2021, suivie de la publication d'une interview du maire du 18<sup>ème</sup>, Eric Lejoindre, à *ActuParis*, puis, quelques longs mois plus tard, lors de la réunion du 9 mars 2022 à la mairie pour l'installation d'un comité de pilotage, de nombreuses questions sont venues se poser, avec insistance. Et elles sont restées sans réponse.

L'inscription au patrimoine de l'Unesco est une affaire sérieuse, et de (très) longue haleine. Pour commencer, il faut savoir **ce** que l'on veut inscrire et **où** : car l'Unesco offre le havre de deux conventions internationales aux patrimoines menacés (ou susceptibles de l'être) : la *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* de 1972, qui à ce jour regroupe environ 195 états parties ; et la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de 2003, qui étant plus récente, n'en compte encore que 180.

Ni l'interview d'Eric Lejoindre, ni le compte-rendu de la réunion du 9 mars n'apportent la moindre réponse à cette question, pourtant fondamentale. On y parle pêle-mêle aussi bien de « la dimension contemporaine [de Montmartre] sans forcément célébrer son histoire, mais plutôt son art de vivre » ... que de « démarche patrimoniale », et de « préservation du bâti ». Que pense-t-on inscrire ? Un paysage culturel et naturel ? Ou un « art de vivre » qui semble surtout vouloir faire la part belle aux cafetiers, restaurateurs et commerçants, déjà très généreusement dotés ? La liste des groupes de travail définie par la Mairie lors de la réunion du 9 mars ne fait qu'aggraver l'ambiguïté, qu'on en juge :

- « Montmartre et son histoire » ;
- « Montmartre et ses artistes » ;
- « Montmartre et son patrimoine naturel » ;
- « L'art de vivre montmartrois » ;
- « Montmartre au cœur du 18<sup>e</sup> » ;
- « Montmartre et le tourisme ».

À ce stade, l'effort de la Mairie semble surtout se concentrer sur l'implication des habitants dans le projet. Un peu comme si l'inscription au patrimoine de l'Unesco (matériel ou immatériel, cela ne paraît pas importer beaucoup aux initiateurs du projet – et pourtant, c'est très

différent !) n'était qu'un prétexte, ou plutôt un moyen d'impliquer les habitants du 18<sup>ème</sup> dans une entreprise commune qui permettrait de les unir, de les fédérer dans un même élan, de faciliter leurs échanges et leurs discussions. Cela est bien sûr louable. Mais sur quoi débouchera-t-on ?

Car ne l'oublions pas, tout classement au patrimoine de l'Unesco est l'affaire d'un pays, et non d'une ville, encore moins d'un arrondissement. En l'occurrence, si le projet parvient à maturité (ce qui paraît loin d'être sûr) il sera porté par le ministère français de la Culture, et il n'est pas garanti, alors, que les initiatives, les idées, les trésors d'imagination déployés par les habitants soient conservés et repris dans le dossier de candidature ...

N'oublions pas non plus que tout classement, quel qu'il soit, implique déjà au niveau national un degré élevé de protection : or, Montmartre est de moins en moins protégé, à en croire le nouveau PLU en cours d'élaboration, et à voir le peu de cas que l'on fait aujourd'hui des rares édifices montmartrois classés ou inscrits aux Monuments historiques : l'église Saint-Jean ou l'entrée de métro de Guimard, toutes deux situées aux Abbesses, et aujourd'hui très largement obliérées (au mépris du Code du Patrimoine) par le manège qui occupe l'essentiel de la place, n'en sont qu'un des nombreux exemples.

Alors, Monsieur le Maire, dites-en un peu plus à vos administrés. Parlez-leur sérieusement de votre projet, en tenant compte de la réalité : car les faits sont têtus.

Et si vraiment, vous voulez nous convaincre qu'« il n'y a pas de Montmartre sans les Montmartrois », et qu'il importe de les « protéger contre le tourisme de masse », commençons tout de suite, n'attendons pas une hypothétique candidature qui, dans le meilleur des cas, ne pourra aboutir avant une bonne dizaine d'années. Les Montmartrois vous en sauront gré.